

L'Echo du Village

N°25 - Août 2022



Le mot du Maire,

L'année 2022 est fertile en évènements, j'ai évoqué dans l'Echo précédent : la Covid-19 et la guerre en Ukraine.

Aujourd'hui, il faut ajouter à cette énumération les élections Présidentielles, les élections Législatives, les conditions météorologiques particulièrement dures avec la sécheresse et la canicule.

Concernant les élections, soulignons que, comme d'habitude, les habitants de la commune, démontrant un grand sens civique ont voté en nombre. Pour ces scrutins, les taux de participation à Verel-Pragondran sont supérieurs à la moyenne nationale.

Pour mémoire, rappel de quelques chiffres :

Résultat des élections législatives :

Taux de participation national : Votants 46,23% ; Abstentions 53,77% Taux de participation Verel-Pragondran : Votants 58,35% ; Abstentions 41,65%

Résultat des élections présidentielles :

Taux de participation national : Votants 71.99% ; Absentions 28.01% Taux de participation Verel-Pragondran : Votants 82.99% ; Abstentions 17.01%

Sècheresse et canicule : ces deux mots reviennent de plus en plus souvent dans nos bouches, chez beaucoup d'entre nous l'inquiétude grandit face à ces conditions extrêmes. Pratiquement chaque année de nouveaux records sur le manque de pluie et les températures extrêmes sont constatées.

L'agglomération Grand Chambéry, qui gère notre ressource en eau potable, nous demande d'informer au maximum les habitants de l'aspect critique de cette situation et de respecter les consignes d'économie qu'elle préconise.

Nous nous efforçons de transmettre ces consignes, chacun de nous doit, aussi, faire l'effort de s'informer.

Pensons aussi à nos aînés, ces températures élevées sont source de fatigue, voir plus. Pensons à les assister si nécessaire comme cela a été fait de manière exemplaire lors de la première crise de la Covid-19.

Souhaitons que ce paragraphe « sécheresse et canicule » ne sera plus d'actualité quand paraitra cet Echo n°25. Il le sera très surement, hélas, dans les années à venir.

Je veux finir ces quelques lignes sur une note d'optimisme, les activités ludiques et culturelles reprennent dans la commune, la fête du pain, si chère à tous les Devrai-Gondranniers, va reprendre cette année sous sa forme normale.

Bonne fin d'été et bonne rentrée à tous.

Le Maire, Jean-Pierre COENDOZ

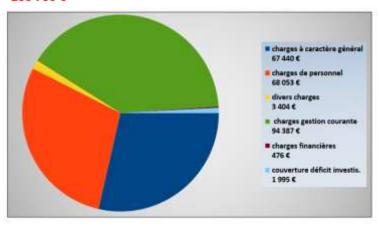


Finances

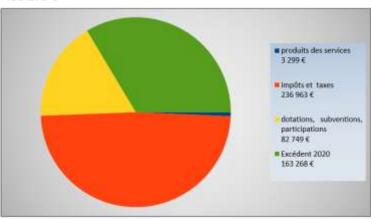
RESULTAT EXERCICE 2021

FONCTIONNEMENT 2021

DEPENSES 235 755 €



RECETTES 486 279 €



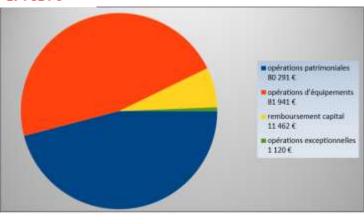
- énergie / entretiens / honoraires / affranchissements / communications
- personnels titulaires / non titulaires / charges sociales
- reversement à l'agglomération
- versement aux écoles / indemnités élus / subventions accordées
- remboursement intérêts sur les prêts
- couverture déficit investissement 2021 (reste à réaliser sur 2022 inclus)

location salle polyvalente / presbytère / fournil /autres redevances

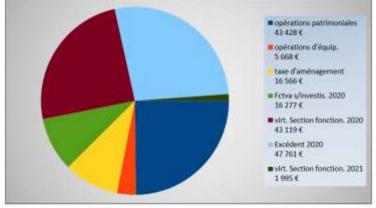
- taxes locales / diverses taxes
- dotations Etat / agglomération
- report du résultat net exercice 2020

INVESTISSEMENTS 2021

DEPENSES 174 814 €



RECETTES 174 814 €



- investissements patrimoniaux
- investissements hors patrimoniaux
- remboursement du capital emprunt
- dépenses exceptionnelles

subventions sur investissements patrimoniaux

subventions sur investissements hors patrimoniaux

taxes sur les nouvelles constructions

remboursement TVA sur investissements 2020

couverture déficit investissements 2020 (reste à réaliser inclus)

Report excédent exercice 2020 (hors reste à réaliser)

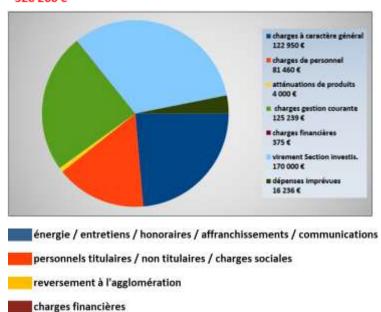
couverture déficit investissements 2021 (reste à réaliser inclus)

Finances

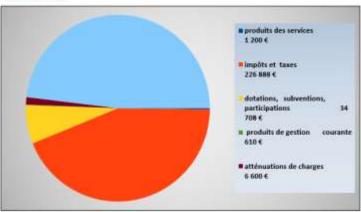
BUDGET PREVISIONNEL 2022

B. P. FONCTIONNEMENT 2022

DEPENSES 520 260 €



RECETTES 520 260 €



- redevance chasse / autres redevances
- taxes locales / diverses taxes
- dotations Etat / agglomération
- location salle polyvalente / presbytère / fournil
- remboursement assurance et exceptionnel
- résultat section fonctionnement 2021

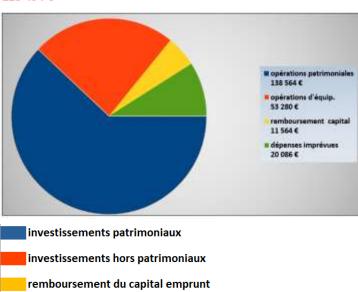
versement aux écoles / indemnités élus / subventions accordées autofinancement 2022

dépenses imprévues et exceptionnelles

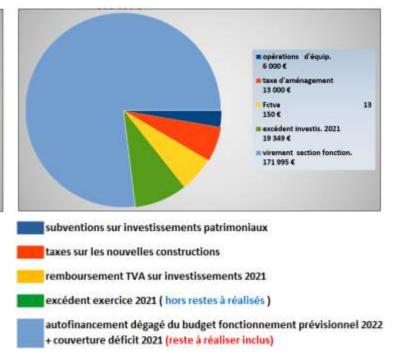
B. P. INVESTISSEMENTS 2022

DEPENSES + reste à réaliser 2021 223 494 €

dépenses exceptionnelles



RECETTES + reste à réaliser 2021 223 494 €



Travaux

Restauration de la salle polyvalente

La phase « AVANT PROJET SOMMAIRE » est terminée.

Cette étude a permis de définir les choix techniques importants devant être mis en œuvre lors de sa restauration.

La phase « AVANT PROJET DEFINITIF » a débuté.

Une première version de cette étude sera finie début septembre accompagnée de l'enveloppe budgétaire correspondante.



Eglise



Nous sommes dans l'attente de la subvention de la région.

L'objectif de passer la commande des travaux avant la fin de l'année est toujours d'actualité.

Falaise de Mont Basin

Suite à l'éboulement du 16 mars 2022 mentionné dans l'Echo précédent, la municipalité a engagé les travaux suivants :

- Evacuation des blocs arrêtés par le merlon existant afin qu'il puisse continuer à jouer son rôle protecteur.
- Utilisation d'une partie des blocs évacués en renforcement du merlon existant.
- Utilisation des blocs restants pour création d'un autre merlon et d'une plateforme d'arrêt en cas de nouveaux éboulis.

Le montant de ces travaux s'est élevé à 14640 € TTC.



Nous avons obtenu une subvention de l'état d'un montant correspondant à 50% du coût HT des travaux soit : 6100 €.

Mes démarches simplifiées



Le dispositif Démarches-simplifiées vous permet de dématérialiser votre démarche administrative depuis n'importe quel appareil (PC, Smartphone, tablette).

Je crée pour cela un compte personnel sur le site :

http.//demarches-simplifiees.fr

Vous disposez d'un espace vous permettant de suivre l'avancement de

votre demande et un message vous est adressé systématiquement à chaque étape d'instruction. Vous disposez également d'un fil de messagerie pour échanger directement avec la préfecture qui vous guidera dans la réalisation de vos démarches.

La liste des Mairies équipées du nouveau dispositif est disponible sur le site des préfectures.

Ca c'est passé...



Cérémonie de la Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945

La cérémonie s'est déroulée Place de la Mairie, présidée par Monsieur le Maire, Jean-Pierre COENDOZ, accompagné de plusieurs adjoints et conseillers et en présence de Monsieur le Maire de Saint-Alban Leysse, Michel DYEN.

Nous remercions Christiane BERT, Présidente du Souvenir Français et les porte-drapeaux des anciens combattants ainsi que l'école de musique « Ondes et Notes ».

Avec la participation des enfants présents, deux coupes! fleuries ont été déposées devant le monument aux morts.

Cinécyclo

Association au concept unique et innovant alliant itinérance à vélo, action culturelle et sensibilisation environnementale!



Cette année, Verel Pragondran a rejoint les communes partenaires Curienne, La Thuile, Puygros, Saint-Jean-d'Arvey et Thoiry.

Le lundi 4 juillet, le pré à côté de la salle polyvalente a été aménagé pour recevoir un peu plus de 20 personnes venues pédaler à la tombée de la nuit.

Le système est simple, le vélo actionne une génératrice qui produit l'électricité nécessaire pour alimenter un vidéo projecteur sur un écran en pleine nature.



Pendant que les volontaires se relayaient sur le vélo, nous avons pu regarder plusieurs petits documentaires et films de 3 à 30 minutes dont « Elliot et les loups » produit par le projectionniste lui-même, film tourné dans le parc des Abruzzes.

La soirée s'est terminée après quelques échanges avec le public.

Cinéma Plein Air



Si la météo capricieuse de ce vendredi 5 août nous a contraint à un repli dans la salle des fêtes, le film proposé

« La Fine Fleur »

a réuni une quarantaine de personnes.

Il a été précédé par la diffusion du très beau film réalisé sur le Parc Des Bauges.



Clin d'œil à une météo Capricieuse !!!





Un peu d'histoire...

COMMENT SONT NÉS les services d'urgence ?

Aller chercher le malade ou le blessé là où il se trouve, lui porter secours, continuer les soins sur la route qui le conduit vers le service des urgences de l'hôpital le plus proche :

Ce mode de prise en charge est aujourd'hui la norme.

Mais il a fallu du temps pour développer des services médicaux d'assistance performants.









Années 1790

Les ambulances volantes.

Lors des campagnes de Napoléon, le baron Dominique-Jean Larrey, médecin et chirurgien militaire, a l'idée de développer des ambulances volantes. Auparavant, le service de santé était éloigné de la ligne de front et ne secourait les soldats qu'à la fin des combats.

Avec cette nouveauté, des équipes mobiles, constituées de chirurgiens, d'assistants et d'infirmiers se déplacent à cheval, directement sur le champ de bataille.

Grâce à leur équipement médical, elles prodiguent les premiers soins et évacuent rapidement les blessés vers les hôpitaux de campagne.



1810

Les sapeurs-pompiers de Paris.

Napoléon met en place le bataillon des sapeurs- pompiers de Paris, rattaché à l'armée, pour lutter contre les incendies qui font rage dans la ville.

En 1875, les corps communaux de sapeurs-pompiers, relevant du ministère de l'Intérieur, sont créés. Puis, en 1925, un décret prévoit que les sapeurs-pompiers sont désormais des agents civils, à l'exception du régiment de Paris. En 1932, le numéro 18 permet enfin de joindre la caserne la plus proche en cas de besoin. Le bataillon des marins-pompiers de Marseille ouvre quant à lui en 1938.

Au fil du temps, les pompiers ne se limitent plus à leur rôle de « soldats du feu » mais deviennent des spécialistes de l'urgence. Le secours aux victimes représente aujourd'hui la grande majorité de leurs interventions.



1928

Police secours.

Cette année-là, le préfet de police de Paris imagine « secours police », qui deviendra après la Seconde Guerre mondiale « police secours ».

Des bornes téléphoniques en fer noir sont installées sur les trottoirs de la ville pour permettre aux passants de joindre 24 h/24 ce nouveau service d'urgence.

Un accident de la voie publique, un vol, une personne un peu trop éméchée ou un appel, et une équipe intervient.

En 1930, avec l'arrivée du téléphone dans les foyers, un numéro spécial, le 17, est créé. Les bornes en fer, elles, ne disparaîtront totalement que dans les années 1970.



Un peu d'histoire, suite...

Des Hôtels-Dieu aux services des urgences dans les hôpitaux modernes.

Ancêtres des hôpitaux que l'on connaît aujourd'hui, les hôtel-Dieu ont été créés aux VIème et VIIème siècles.

Consacrés à l'accueil des malades et des plus pauvres, ils sont administrés par le clergé. Au XVIIème siècle, Louis XIV fait ouvrir des hôpitaux généraux dans les grandes villes et leur donne une visée policière.



Ces établissements, toujours tenus par l'Église, deviennent des lieux de répression de la misère sociale où l'on enferme les nécessiteux.

À la Révolution française, les hôpitaux retrouvent leur fonction de lieux de soins. Ils ne dépendent plus des religieux mais des municipalités. À partir de la fin du XIXème siècle, la médecine se spécialise et les établissements se dotent petit à petit de cardiologues, rhumatologues, orthopédistes, etc.

En 1941, les hôpitaux passent sous la coupe de l'État. Jusque-là, il n'existe pas de services d'urgences à proprement parler. Le concept va se développer à partir des années 1960 pour accueillir, dans un premier temps, les personnes accidentées de la route et celles qui font des malaises (cardiaques notamment), avant de recevoir tous types de malades ou de blessés. L'été 2003 met particulièrement en avant le travail des urgentistes qui font face à un afflux de patients à cause de la canicule que connaît la France.

Depuis 2020, les urgences sont de nouveau en première ligne avec l'épidémie de la Covid-19. Ces services ont été dans les premiers à prendre en charge les malades.

1956

Le service mobile de réanimation.



Le professeur Maurice Cara est à l'initiative de la mise en œuvre du premier service mobile de réanimation, ancêtre des structures mobiles d'ur-

gence et de réanimation **SMUR**.

Son but était de médicaliser le transport entre hôpitaux des patients touchés par la poliomyélite, une maladie infectieuse et contagieuse. Sous assistance respiratoire, ils étaient intransportables dans les ambulances classiques. Le médecin de ce véhicule unique, basé à l'hôpital Necker à Paris, assurait luimême la régulation médicale avant de s'élancer sur la route.

Aujourd'hui, les **SMUR** sont implantés dans tous les hôpitaux ainsi que dans certains centres d'incendie et de secours des pompiers.



1968

Le premier Samu officiel.

Le tout premier service d'aide médicale urgente (Samu) voit le jour à Toulouse, sous l'impulsion du professeur Louis Lareng qui veut développer un système de soins préhospitaliers accessible et réactif.

Dans un premier temps, le **SAMU** ne reçoit pas encore les appels du public. Il faudra attendre les années 1980 pour que les « centres 15 » départementaux et le numéro de téléphone unique dédié à la santé, le 15, soient créés.

Les Samu de France reçoivent environ

31 millions d'appels par an.

soit 85000 chaque jour.



1991

Le numéro d'urgence européen 112

Le Conseil des Communautés européennes décide de lancer un numéro d'appel d'urgence gratuit, le 112, valable dans tous les États membres. L'idée est de permettre aux voyageurs d'être facilement secourus partout en Europe.

Ce numéro unique ne se substitue toutefois pas aux numéros nationaux directs. En France par exemple, l'opérateur du 112 redirige l'appel vers le service compétent : le SAMU ou les pompiers.

À savoir: le 114 est l'équivalent de ce numéro pour les sourds et malentendants. Il est accessible depuis l'application Urgence 114 et sur le site www.info.urgence114.fr (par visioconférence, tchat, voix et retour texte).



Informations diverses

Le Frelon Asiatique

En France, La découverte du frelon asiatique Vespa velutina nigrithorax date de 2004.



Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

afin de connaître les démarches

Le frelon asiatique est classé au **niveau national** dans la liste des **dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique** *Apis mellifera* sur tout le territoire français (arrêté du 26 décembre 2012).

L'espèce est originaire d'Asie, avec une vaste aire de répartition dans des zones au climat tropical ou continental (Afghanistan, Inde, Chine, îles indonésiennes).

Une sous-espèce de couleur noire, *Vespa velutina nigritho-rax*, a été introduite en France vers 2004 et s'est ensuite diffusée dans le reste de l'Europe, où elle est désormais une **espèce invasive**, parfois considérée **nuisible.** En avril 2020, ce frelon aurait colonisé presque toute la France, et a atteint le Portugal, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

Il n'est pas rare de détecter la présence de ces insectes dès le début du mois de mars, en milieu forestier comme en zone périurbaine. Leurs nids, sphériques et particulièrement volumineux (ils peuvent dépasser les 80 cm de diamètre!), sont situés en hauteur, dans un endroit abrité: dans les arbres, sous les toits, dans les murs, etc. À l'intérieur, « plus de 2 000 individus » peuvent s'y faire une place.

Plus friand d'abeilles que son cousin européen, le frelon asiatique est une menace bien réelle pour les abeilles domestiques. Posté en vol stationnaire près de la ruche ou posé directement sur la planche d'envol, il se jette sur les butineuses qui reviennent chargées de pollen. C'est un véritable fléau pour les apiculteurs !!!



Le frelon asiatique est l'ennemi numéro un de nombreux insectes, outre les abeilles, il s'attaque également aux guêpes, papillons, mouches, araignées...

Cette année, il est arrivé en nombre sur notre commune, si vous repérez un nid, surtout, n'y touchez pas et signalez le en Mairie.

Voilà la photo d'un nid signalé sur Verel Pragondran et qui a té détruit.





Informations diverses

SYNCHRO COVOITURAGE

Le covoiturage est proposé par la municipalité et son Maire, Jean-Pierre Coendoz, pour pallier l'absence de transports en commun pour les habitants.

Covoiturons en toute simplicité avec le covoiturage spontané.





Les panneaux ont été installés sur la commune le long de la route du Nivolet.

Nous avons 8 arrêts de Pragondran aux Chavannes dont 2 panneaux lumineux à Pragondran et à Verel, puis 4 arrêts jusqu'à Bassens.

Un flyer est joint à cet Echo et un stand sera mis en place à la fête du pain par l'agence Ecomobilité pour des informations complémentaires.



Recensement de la population... bientôt

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans.





C'est le cas de Verel Pragondran le prochain aura donc lieu en 2023 du 19 janvier au 18 Février.

Nous allons recruter 2 agents recenseurs majeurs dont le profil est le suivant :

Disponibilité du lundi au samedi, discrétion, rigueur, organisation, sérieux, capacités relationnelles, connaissance de la commune souhaitable, connaissance de l'outil informatique et d'internet.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître à la Mairie auprès de Mme BRUCHON Anne.

Informations diverses

Propriétaires de chiens : votre facteur est précieux, protégez-le!

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes.

La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêt de travail. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien.

Ces agressions sont aussi imputables à des chiens réputés « gentils », qui n'avaient jamais mordu auparavant.

Tout propriétaire de chien est donc concerné par ce risque qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier, tout en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne-Rhône-Alpes de la Poste vous remercie de vérifier que :

- √ votre boite aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage).
- votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de la propriété
- d'apposer (sur la base du volontariat) un sticker fourni par la poste informant là facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.
- quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.





A vos agendas!!

Déchetterie mobile

Après un franc succès le 2 mars dernier, la déchetterie mobile sera à nouveau présente sur le parking à l'entrée du village de Verel.

Rendez-vous le samedi 8 octobre 2022 de 9 h à 15h.

Petit rappel:

le parking devra être libre à 07 heures ce jour là pour l'installation de la déchetterie. Gravats et végétaux non acceptés



◆ Fête du pain :

Samedi 27 Août 2022, les boulangers sortiront les premiers pains vers 8 heures, nous conseillons aux habitants de venir prendre leur pain ce jour-là. Une buvette sera en place en face du four.

Dimanche 28 Août 2022, fête du pain à la salle polyvalente, vente de pains, buvette, restauration diots, polente, frites, fromage, pâtisseries et matafans, animation musicale, stand bibliothèque, jeux, château gonflable.

- Soirée Choucroute : samedi 15 octobre à la salle polyvalente.
- Noël des Aînés : jeudi 15 décembre à la salle polyvalente.
- **Noël des Enfants** : dimanche 18 décembre à la salle polyvalente.





Des flyers détaillés seront distribués pour chaque manifestation.



La Paroisse

Ascension à Verel-Pragondran 26 mai 2022



Le pèlerinage de l'église de Bassens à l'église de Verel-Pragondran est devenu désormais une tradition qui a été interrompue ces 2 dernières années à cause de la Covid-19.

Le temps très clément a permis une belle montée parmi les champs fleuris durant ce mois de mai, favorisant la méditation du texte de l'Evangile de l'Ascension.

Une boisson désaltérante attendait les marcheurs et non marcheurs dans une ambiance chaleureuse, très conviviale.

A 11h30 le père Pichon a célébré la messe préparée par le groupe de l'ACO (Action Catholique Ouvrière).

A la sortie de la messe un sympathique apéritif a été offert par l'ACO et cette rencontre s'est terminée par un pique-nique convivial autour de l'église, dans un cadre magnifique.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis le bon déroulement de cette fête de l'Ascension : animation de la messe, fleurissement, nettoyage de l'église, apéritif, et plus particulièrement au Père René Pichon qui a bien voulu se déplacer.

Samedi 2 juillet : Baptême et messe à Verel Pragondran

Au cours de la messe célébrée par le Père Pichon, la petite Manelle, fille de Morgane et Joseph Tardy et petite sœur d'Arsène, a été baptisée. Sa famille a rempli l'église et a animé la célébration par de très beaux chants dans l'église joliment fleurie.



Bienvenue dans notre paroisse.

Rappel : le journal paroissial « Clin d'œil » est distribué une fois par mois aux personnes qui en font la demande.

S'adresser à : Mmes Justal : 04 79 33 03 40, Drivet : 0479 85 44 94 ou Dupuy : 04 79 70 37 32

Madeleine DUPUY

Atout Cœur



Le club Atout Cœur a le plaisir de reprendre ses activités et fera sa rentrée le jeudi 25 août prochain.

Rejoignez nous, dans la salle du presbytère, pour un moment convivial entre amis chaque dernier jeudi du mois à partir de 15 heures.

Amenez vos jeux de carte ou autres pour vous détendre et passer un bon moment!



La Bibliothèque municipale

Si le livre est toujours au centre de nos activités, la bibliothèque tient à diversifier ses activités, en direction de tous les publics.

Un atelier pour apprendre à trier nos déchets ...



En avril dernier, la bibliothèque proposait un **atelier sur la gestion des déchets** dans l'agglomération de Grand Chambéry.

Une vingtaine d'habitants de la commune se sont donc retrouvés autour de David Podgorski, conseiller "zéro déchet" pour Grand Chambéry, qui nous a d'abord présenté l'ensemble de la filière : collecte des différents containers, déchets ménagers, déchets recyclables, verre, déchets qui sont dirigés soit vers l'incinérateur, soit vers le centre de tri.

Les volumes récupérés sont déjà importants, ainsi que le coût de l'opération et le nombre de personnes mobilisées par ce travail.

Et maintenant, les travaux pratiques!

Dans un grand cabas, un nombre impressionnant d'objets et d'emballages divers et variés, et sur les tables les poubelles correspondant aux six destinations possibles actuellement : les déchets ménagers (bac marron), les déchets recyclables à récupérer (bac jaune), le verre, les déchets pour le compost, ce qui va à la déchetterie, et enfin ce qui peut être donné aux associations.

Chaque participant s'exerce à trier correctement sous l'œil bienveillant mais vigilant de l'animateur, et avec l'aide de toute l'assistance! Les débats sont parfois vifs! **L'exercice est intéressant et pas si facile!** On croit savoir, mais les hésitations et les erreurs ne manquent pas ...

Et après le tri, que deviennent les déchets?

Quelques jours plus tard, les participants, en deux groupes, ont pu **visiter le centre de tri des déchets** à Bissy, toujours guidés par Mr Podgorski.

Les déchets y sont séparés en plusieurs catégories : papier et carton, métal, plastique, etc..., en partie manuellement et en partie à l'aide de machines. Ils sont ensuite compactés puis stockés avant d'être vendus, en fonction du cours de chaque matière, à des entreprises de recyclage.

Les personnes employées par le centre de tri sont en réinsertion professionnelle avec des contrats de six mois renouvelables, jusqu'à deux ans maximum, et la plupart sont en capacité par la suite de trouver un emploi en entreprise.

Savoie CHAQUE BALLE GERA SETURISEE VERS L'ISINE OF RECYCLABLE APPROPRIÉE

A Verel-Pragondran, on sait trier, et on le fait!

Nul doute que ces temps d'information et d'exercices auront permis aux participants, pas assez nombreux vu l'importance de la question, d'être sensibilisés et mieux informés sur le vaste problème des déchets que nous générons au quotidien. **Avec un effet attendu** : si cela pouvait éviter de trouver encore des bouteilles en verre et en plastique ainsi que les tontes de gazon dans les bennes de déchets ménagers !





La Bibliothèque suite...

Mais puisque l'été avance et la rentrée approche, c'est aussi le moment de vous dire quels sont les projets pour notre bibliothèque !

- → Bien sûr nous continuons notre collaboration avec le SICSAL qui nous propose tous les mois une séance de ludothèque, avec des jeux pour tous les âges !
- Evidemment, les **séances de lecture pour les enfants** vont reprendre aussi très vite, et nous espérons bien progresser dans cette activité!



La **Compagnie** "La Baraque à Plumes", qui nous a régalés l'an dernier avec les aventures *des Frangines Duguidon*, devrait revenir nous faire passer un bon moment en octobre.

Pour toutes ces actions, un flyer dans vos boîtes aux lettres, et le site de la mairie, vous donneront toutes les précisions.

Mais de grandes transformations vont s'amorcer en 2022-2023!

Après un stage de formation prévu en novembre pour les bénévoles, commencera l'informatisation du fonds de la bibliothèque avec pour but d'offrir aux adhérents un service fortement amélioré et aux bénévoles une participation plus qualitative. Mais il nous faudra bien six mois de travail! Nous vous tiendrons informés de l'avancée du processus.

Nous envisageons aussi d'élargir les horaires d'ouverture, et pour savoir quels créneaux vous permettraient de fréquenter la bibliothèque plus facilement, nous vous soumettrons un court questionnaire en septembre.

Enfin, un énorme "désherbage" (tri des collections de la bibliothèque) nous permettra de vous retrouver sur notre stand à la fête du pain!

Vous pourrez emporter tout ce qui vous plaît pour une somme symbolique, et nous aider ainsi à faire de la place !

Et comme toujours, nous rappelons l'appel à bénévoles, régulier ou occasionnel.

Les dons d'ouvrages récents sont toujours acceptés avec plaisir !





Nos horaires d'ouverture ne changent pas pour l'instant : le mercredi de 16h00 à 18h30 Adhésion de 5 € par famille et par an pour les prêts.

Pour nous contacter: bibliotheque@verel-pragondran.fr ou 06 98 85 43 59

La Gymnastique Volontaire



La GV fête sa rentrée avec sa nouvelle coach

Ophélie Zanna!

Fitness Pour Tous!

Rejoignez-nous !!!

Dès le 21 septembre 2022,

tous les mercredis de 19h30 à 20h30, à la salle polyvalente.

Renforcement musculaire et gym d'entretien,

Energie, bonne humeur, convivialité, partage et adaptabilité.

Ouvert à toutes et à tous dès 16 ans

Présidente : Marie-Noëlle Palix

06.81.45.66.66





Les coin des Barotiers

Six sorties effectuées de mars à juin dont trois consacrées aux fagots.

Dommage que ce ne soit que les barotiers qui s'activent à cette tâche.

Nous sommes toujours sollicités avec d'autres bénévoles pour le balisage du Trail Nivolet Revard (TNR) de L'Élan Voglanais qui a eu lieu le 1^{er} mai, notre partenariat est apprécié par les organisateurs.



Une pleine réussite pour notre vente de pain avec buvette, deux trois points à améliorer mais cela reste très positif, un grand merci à tous pour votre implication sur ces deux journées.

Avec l'aide de la mairie ainsi qu'une partie de la recette de notre manifestation, un investissement matériel est prévu, notamment l'achat d'une débroussailleuse et de nouveaux coupes branches.

Nous serons présents le vendredi et lundi pour la fête du pain, les bénévoles souhaitant participer avec nous au montage et démontage des stands peuvent nous contacter par mail : roland.verel@orange.fr ou 06 42 86 36 54.

Cette année, nous n'organiserons pas le jeu des boules cubiques à la fête du pain. Nous réfléchissons à une autre activité pour les années futures.

S'il y a des idées, nous sommes preneurs.

Notre calendrier des interventions automnales est fixé aux dates suivantes :

5 septembre, 16 septembre, 29 septembre, 10 octobre, 25 octobre, 4 novembre.



Notre voyage annuel aura lieu le 1er octobre :

Visite de Hautecombe, repas au restaurant, ainsi qu'une croisière sur le canal de Savière et le lac du Bourget.

Bel été à toutes et tous. Roland Girard-Carrabin





L'Association Des 2 Villages (A2V), rapport année 2021.



Assemblée Générale de l'A2V

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 8 avril 2022 à la salle polyvalente, 32 personnes se sont manifestées (dont les pouvoirs).

Le rapport moral et le rapport d'activités ont fait ressortir les difficultés que nous avons connues cette année 2021 en rapport avec la crise sanitaire due à la Covid-19.

Fête de la Musique

Elle était prévue le vendredi 26 juin 2021. La Covid-19 a eu raison de cette animation.



Cinéma Plein Air

La Covid-19 nous a aussi privée du film : « Donne-moi des ailes » prévu le 31 juillet 2021.



Fête du Pain

Également annulée dans son organisation traditionnelle, nous avons quand même tenu à partager un petit moment convivial en allumant les deux fours de notre commune.

Une vente de pains d'Alpage et de diots polente, à emporter, autour du four de Verel ainsi qu'une vente de pains aux céréales autour du four de Pragondran, ont été organisées le samedi 28 et le dimanche 29 août 2021. Nous avons été dévalisés, ce qui nous laisse à penser qu'après une année d'interruption en raison de la pandémie, nous avions tous besoin d'un retour à la normalité.



La Soirée Festive



C'est avec **une immense joie** qu'une centaine de personnes s'est retrouvée le 13 novembre 2021 à la salle polyvalente pour partager un repas festif, concocté par l'équipe de l'A2V de l'apéro au dessert. Malgré certaines oreilles un peu fragiles, l'orchestre « Libre Cours » a su contenter la majorité des participants. Cette soirée dansante s'est déroulée dans la bonne humeur et ces retrouvailles nous ont remplis de joie.

Les Noëls

Nous avions donné rendez-vous à nos aînés le jeudi 16 décembre pour le repas traditionnel de Noël, et aux enfants le dimanche 19 décembre pour une après-midi de détente (jeux et goûter) en attendant la venue du Père Noël. Malheureusement la Covid-19 était encore trop présente pour pouvoir assurer ces rencontres.

Les Aînés :

Nous avons remplacé le repas par un colis gourmand à partager en famille. Celui-ci a été remis aux 63 aînés inscrits le samedi 18 décembre, dans la matinée, à la salle polyvalente.

Dommage que certaines personnes aient oublié ce rendez-vous.



Les Enfants :

A suivi ce samedi 18 décembre dans l'après-midi, la distribution du cadeau du Père Noël à 55 enfants inscrits accompagnés de leurs parents. Nous leur avons remis un goûter, boisson et papillotes à emporter, qui a été très apprécié.

Nous regrettons que 10 enfants inscrits n'aient pas retiré leur cadeau.

Nous rappelons que derrière ces activités, nous avons des bénévoles de plusieurs associations qui donnent de leur temps toute l'année et nous les en remercions. Nous espérons que l'année prochaine, toutes les inscriptions seront honorées.

Rapport financier:

Le résultat de 2021 nous a permis de distribuer 550 € à chaque association partenaire :

Le Bad, les Barotiers et la GV.

Nous continuons à investir dans du matériel afin d'être autonome lors de nos différentes manifestations. La cotisation annuelle de l'A2V reste à 3 euros pour 2022.



Nous remercions tous les bénévoles pour leur implication.

Merci également aux nouveaux venus pour leur encouragement.

L'Association Des 2 Villages (A2V)

Le carré des jardiniers : 3éme module



Après le 1^{er} module sur l'initiation à la taille des arbres et le 2^{ème} module sur le troc des jardiniers, l'A2V vous a proposé un marché aux fleurs et plants potagers fournis par les Ets VUILLERMET de Bassens.

Les commandes prises par 23 foyers (soit **743 plants et produits**), ont été distribuées sur le parking de la salle polyvalente le samedi 14 mai de 10h à 12h. Cette proposition a été très appréciée, les plants étaient magnifiques et ce fut un bon moment de convivialité et de partage lors de la récupération des commandes.

Merci à Pierre ROCHAIX venu prêter main forte à Anne et Geoffrey pour la préparation des livraisons et merci pour ses conseils de jardinage. Ensuite, nous avons rejoint les autres membres de l'équipe de l'A2V occupés à la fête des Barotiers au four de Verel.

Fête de la musique 2022

Elle s'est déroulée le vendredi 24 juin 2022. Le ciel menaçant et les orages de la journée nous ont contraints à choisir un repli à la salle polyvalente, décision raisonnable car la nuit a été fraîche.



L'A2V a réuni plusieurs groupes composés de musiciens locaux, tous très méritants :

Les Chaussettes roses, Variétés françaises internationales
Bley's corners, Jazz Pop Folk
Stéphanie's group, Jazz
Canozakee, Chansons et voyages
Libre cours, Rock
Maé, Variété

Les traditionnels diots/frites ont régalé tout le monde et la buvette a eu un vif succès!

L'ambiance et la convivialité étaient au rendez-vous et cette fête de la musique a été très réussie.

Un **GRAND MERCI** aux musiciens qui nous ont fait vibrer avec leur talent et leur professionnalisme, et aux bénévoles venus nous aider à l'installation et au déroulement de la fête qui a été très appréciée.

Rendez-vous pris pour l'année prochaine !!!







Le Carnet

Naissances



Ambre Perillat-Charlaz,

née le 16 mai 2022.

Ses parents, Alexia Faucinato et Alexandre Perillat-Charlaz

Tristan Bassaler,

né le 11 juillet 2022.

Ses parents, Virginie Gaignier et Jérémy Bassaler

Margot Comlar,

Née le 18 juillet 2022.

Ses parents , Sarah Pecoud et Thomas Comlar



Lucy Leprince,

née le 14 juillet 2022.

Ses parents, Candy Exertier et Cyril Leprince

Axel Bois,

né le 14 juillet 2022.

Ses parents, Marilyne Mercier et Pascal Bois

Baptèmes civils



Charlène Scalia le 30 avril 2022.

Alban Girard-Deymonnaz le 28 mai 2022.



Baptème religieux

Manelle Tardy le 2 juillet 2022.

Mariages



Ils se sont dit OUI !!!

Audrey Dénarié et Robin Plasse le 23 avril 2022.

Anne-Laure Subtil et Pierre Bohigas le 14 mai 2022.

Caroline Deymonnaz et Olivier Girard le 28 mai 2022.

Sandrine Birgolotti et Florian Goujon le 28 mai 2022.

Laëtitia Laloy et Thomas Allemoz le 25 juin 2022.



Toutes nos félicitations aux heureux parents, aux jeunes mariés et plein de bonheur à tous.